

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : juin 2011

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(avril 2011)**

Evolution par rapport à mars 2011 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires, en particulier en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau ;
- Une hausse du niveau des prix des services liés au logement, en particulier au Mali et au Togo ;
- Une progression du niveau des prix des services liés aux restaurants au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Avant propos

Conformément au règlement n° 01/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008) remplace depuis le 1^{er} janvier 2010 l'IHPC base 1996. Tout comme l'ancien, l'IHPC base 2008 est calculé dans la principale agglomération de chaque Etat membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente (2008), d'une nomenclature commune, d'une collecte et d'un traitement des prix améliorés. Tout au long du processus de mise en place de la nouvelle base, des dispositions ont été prises pour rendre les méthodes et les innovations conformes aux normes internationales. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans les huit Etats membres de l'UEMOA. L'indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

I. APPERCU GLOBAL

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, a progressé de 2,2 % en avril 2011 contre 0,3 % au mois précédent. L'évolution de l'indice au cours de ce mois, est marquée essentiellement par l'augmentation des niveaux des prix des produits alimentaires et des services liés au logement et au restaurant. Le niveau général des prix a progressé dans sept Etats membres de l'Union, en particulier en Côte d'Ivoire, au Bénin et en Guinée-Bissau (cf. tableau 1).

L'inflation annuelle a progressé de 5,7 % comparativement à avril 2010. Au mois précédent, elle était de 3,9 %. Le niveau des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 11,9 % par rapport à avril 2010, (cf. tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (Base 2008 = 100) (*)

PAYS	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	809,7	102,3	105,9	103,7	103,3	104,7	1,4	-1,1	2,4
BURKINA FASO	851,6	99,5	101,0	100,3	100,6	101,2	0,6	0,2	1,8
COTE D'IVOIRE	3 808,5	102,6	105,3	105,6	106,7	111,9	4,9	6,3	9,1
GUINÉE-BISSAU	217,3	98,0	102,9	102,1	102,7	103,8	1,1	0,9	6,0
MALI	714,1	100,8	105,3	103,9	103,8	104,3	0,5	-1,0	3,5
NIGER	602,2	98,6	104,6	102,8	101,9	102,3	0,4	-2,1	3,8
SENEGAL	1 964,6	96,8	101,8	101,4	100,8	100,9	0,0	-0,9	4,2
TOGO	1 032,0	105,3	109,4	107,9	108,5	109,4	0,9	0,0	3,9
Ensemble UEMOA	10 000,0	101,0	104,6	104,0	104,4	106,7	2,2	2,0	5,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		avr-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3048,4	104,2	112,4	110,5	110,9	116,6	5,2	3,8	11,9
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	83,5	100,7	100,8	101,6	102,3	104,5	2,1	3,6	3,7
Articles d'habillement et chaussures	942,8	99,6	100,8	100,7	100,8	100,9	0,1	0,1	1,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1243,1	101,8	104,7	104,1	104,5	106,2	1,6	1,4	4,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	434,6	100,3	100,6	100,9	101,0	102,0	0,9	1,4	1,7
Santé	364,4	101,3	101,7	101,8	101,8	102,5	0,7	0,8	1,1
Transports	1203	99,0	101,4	101,4	101,5	102,0	0,5	0,6	3,0
Communication	644,8	86,9	85,2	85,3	85,7	85,2	-0,6	0,0	-2,0
Loisirs et culture	280,8	98,4	99,0	99,0	98,9	99,0	0,1	0,0	0,6
Enseignement	274,5	100,5	102,9	103,0	103,0	103,2	0,2	0,3	2,7
Restaurants et Hôtels	1023,3	103,9	107,6	107,6	108,3	110,1	1,7	2,3	5,9
Biens et services divers	456,8	99,4	100,3	100,7	101,2	101,9	0,7	1,6	2,5
UEMOA	10000,0	101,0	104,6	104,0	104,4	106,7	2,2	2,0	5,7
Hors produits alimentaires	6895,5	99,5	101,2	101,1	101,4	102,2	0,8	1,0	2,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

II. EVOLUTION MENSUELLE

2.1 Niveau régional

En Avril 2011, le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union s'est inscrit en hausse de 2,2 % contre 0,3 % au mois précédent. Cette évolution a été influencée principalement par la progression des niveaux des prix des produits alimentaires et des services liés au logement et aux restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,8 %. L'inflation sous-jacente est en hausse de 1,2 % contre 0,5 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté de 6,6 % et de 3,1%, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix est en rapport, à la fois, avec l'augmentation des prix des produits locaux et importés. Du point de vue sectorielle, cette hausse a été portée essentiellement par les produits primaires et les services dont les niveaux des prix ont augmenté de 6,2 % et de 1,6 %, respectivement. (cf. tableau 5).

2.2 Par pays

Au Bénin, en avril 2011, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,3 % contre un recul de 0,4 % au mois précédent. Cette progression s'explique essentiellement par l'augmentation des niveaux des prix des produits alimentaires et des services de logement et des transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,3%. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 0,2 % comme au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté de 5,8 % et de 1,2 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix, au cours de ce mois est en rapport avec celle des prix des produits locaux et importés. Du point de vue classification sectorielle, la tension sur les prix est imputable aux prix des produits primaires, manufacturés et des services. La hausse est plus accentuée au niveau des produits manufacturés qu'au niveau des produits primaires et des services.

Au Burkina, en avril 2011, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse contre 0,3 % un mois plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des niveaux des prix des produits alimentaires, des services liés au logement et à la communication. Calculé hors produits alimentaires et des services de logement et des restaurants. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,3 % comme au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont diminué de 3,3 % et 1,6 %, respectivement. Au regard de la provenance, le recul du niveau général des prix au cours de ce mois, est en rapport avec celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, le reflux du niveau des prix a concerné le primaire et le tertiaire. Le niveau des prix des produits manufacturés a augmenté de 0,4 %.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix, en avril 2011, a enregistré une hausse de 4,9 % contre 1,1 % un mois plus tôt. Cette évolution exceptionnelle, obtenue sur une estimation des données, est en rapport avec le contexte sociopolitique qui a prévalu au cours de ce mois. La tension sur les prix a surtout concerné les produits alimentaires. Calculé hors ceux-ci, le niveau général des prix a augmenté de 1,2 %. L'inflation sous-jacente est ressortie en hausse de 2,6 % contre 0,5 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté de 17 % et de 4,2 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois, a concerné aussi bien les produits locaux que ceux importés. Du point de vue classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix a été portée sur les produits primaires, les produits manufacturés et les services.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix, en avril 2011, a progressé de 1,1 % contre 0,6 % au mois précédent. Cette évolution est imputable principalement à celle du niveau des prix des produits alimentaires qui a augmenté de 2,7 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,6 %. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 0,6 % contre une baisse de 0,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté tandis que celui des prix des produits énergétiques a baissé. Au regard de la provenance, la progression du niveau général des prix est imputable principalement à celle des prix des produits

locaux. Du point de vue classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix a été portée par les produits primaires, les produits manufacturés et les services.

Au Mali, en avril 2011, le niveau général des prix a progressé de 0,5 % contre 0,1 % de baisse le mois précédent. Cette évolution est principalement en liaison avec le recul du niveau des prix des produits alimentaires et des services de logements. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,6 %. L'inflation sous-jacente a reculé de 0,3 % contre 0,1 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 0,6 % en rapport avec la hausse des prix des légumes frais et des tubercules. Le niveau des prix des produits énergétiques a aussi augmenté de 4,6 % en liaison avec celui des combustibles solides. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix, s'explique par celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, l'augmentation du niveau des prix a concerné les produits primaires et les produits manufacturés. Le niveau des prix des services a reculé au cours de ce mois.

Au Niger, en avril 2011, le niveau général des prix a progressé de 0,4 % contre une diminution de 0,9 % au mois précédent. Cette évolution est en rapport essentiellement avec celle du niveau des prix des produits alimentaires qui ont augmenté de 0,7 % sous l'effet de la hausse des prix des céréales non transformées. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a également progressé de 0,1 %. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 0,2 % comme au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé. Selon la provenance, l'évolution du niveau général des prix a été dictée par celle des prix des produits locaux. Cette hausse est portée essentiellement par les prix des produits primaires. Le niveau des prix des produits manufacturés a diminué et celui des services a stagné.

Au Sénégal, en avril 2011, le niveau général des prix s'est stabilisé contre un recul de 0,5 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits alimentaires a diminué en rapport avec les baisses de ceux des produits halieutiques et les fruits. Le niveau des prix des services des transports a augmenté de 1,3 % sous l'effet de la tension sur les prix des combustibles solides et du gaz. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. L'inflation sous-jacente, s'est inscrit en hausse de 0,3 % contre 0,2 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 1,8 % mais celui des produits énergétiques a augmenté de 1,0 %. Au regard de la provenance, le niveau des prix des produits importés a augmenté contre une quasi – stabilisation du niveau des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, ce sont surtout les niveaux des prix des produits manufacturés et les services qui ont progressé. Celui des prix des produits primaires a diminué.

Au Togo, en avril 2011, le niveau général des prix a progressé de 0,9 % contre 0,6 % un mois plus tôt. Cette évolution est en rapport avec celle du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés au logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,8 %. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,3 % comme au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté. Au regard de la provenance, la progressé du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix a concerné ceux des produits du secteur secondaire et les services. Le niveau des prix des produits primaires a diminué de 3,2 %.

III. EVOLUTION ANNUELLE

Le taux d'inflation annuel, comparativement à avril 2010, a progressé de 5,7 %. Cette évolution est imputable à la progression des niveaux des prix des produits alimentaires, des services de logement et des restaurants.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, a progressé de 2,7 % contre 2,3 % au mois précédent. L'écart-type de la distribution des taux d'inflation moyens entre les États est remonté à 1,3 contre 1,2 au mois précédent. La convergence du niveau des prix entre les États de l'Union s'est dégradée. Le critère communautaire en matière d'inflation a été respecté par six pays. La Côte d'Ivoire et la Guinée-

Bissau ont enregistré des taux d'inflation hors norme de 3,8 % et de 3,9 %, respectivement. Le Burkina a enregistré un taux d'inflation négatif de 0,2 % contre -0,3 %. Le Bénin et le Sénégal ont eu des taux d'inflation de 2,7 %, chacun. Le Niger et le Togo ont affiché un même taux de 2,1 %. Le Mali a observé un taux d'inflation de 1,6 % (Cf. : tableau 3 & 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

PAYS	Pondération	nov-10	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11
BENIN	807,3	1,7	2,1	2,6	2,8	2,7	2,7
BURKINA	849,0	-0,6	-0,6	-0,5	-0,5	-0,3	-0,2
COTE D'IVOIRE	3796,9	1,3	1,8	2,2	2,7	3,2	3,8
GUINNEE-BISSAU	216,6	1,4	2,2	2,8	3,1	3,5	3,9
MALI	740,0	1,3	1,2	1,3	1,4	1,3	1,6
NIGER	602,8	0,6	0,9	1,3	1,4	1,8	2,1
SENEGAL	1958,6	0,5	1,2	1,5	1,9	2,2	2,7
TOGO	1028,9	1,2	1,4	1,7	1,8	1,9	2,1
Ensemble	10000,0	1,0	1,4	1,7	2,0	2,3	2,7

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	nov-10	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11	avr-11
Alimentation et boissons non alcoolisées	3104,5	3,0	3,8	4,4	5,0	5,5	6,3
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	84,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,7
Articles d'habillement et chaussures	936,4	0,4	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1246,5	1,2	1,4	1,6	1,7	1,8	2,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	428,4	-0,8	-0,9	-0,8	-0,7	-0,7	-0,5
Santé	360,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
Transport	1192,2	1,6	2,2	2,5	2,8	2,9	3,0
Communication	635,1	-7,5	-7,2	-7,1	-6,8	-6,4	-5,7
Loisir et culture	283,2	-1,8	-1,7	-1,7	-1,5	-1,2	-1,0
Enseignement	271,7	0,1	0,2	0,4	0,6	0,8	1,1
Restaurant et hôtel	1010,4	2,0	2,3	2,6	2,9	3,1	3,4
Biens et services divers	446,7	-1,2	-1,3	-1,2	-1,1	-0,9	-0,6
Total	10000,0	1,0	1,4	1,7	2,0	2,3	2,7

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (Mois avril 2011)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits frais	5,8	1,6	17,0	3,0	0,6	1,2	-1,8	1,2	6,6
Produits énergétiques	1,2	6,0	4,2	-0,5	4,6	0,1	1,0	5,5	3,1
Taux d'inflation sous-jacente	0,2	0,0	2,6	0,6	-0,3	0,1	0,3	0,3	1,2
Produits locaux	1,6	1,1	4,7	1,2	0,7	0,7	0,0	1,3	2,5
Produits importés	0,7	0,1	6,3	0,9	0,0	0,0	0,1	-0,1	1,7
Produits du secteur primaire	0,8	2,1	14,5	3,6	1,0	2,1	-0,6	-3,2	6,2
Produits du secteur secondaire	1,9	0,3	3,5	1,1	1,1	-0,4	0,4	1,2	1,6
Produits du secteur tertiaire (services)	0,8	-0,2	1,0	0,1	-1,3	0,0	0,2	1,4	0,6
Biens non durables	2,2	1,3	11,8	1,9	0,6	0,6	-0,3	0,8	4,5
Biens semi durables	-0,2	0,1	0,1	0,0	3,0	0,4	0,4	0,0	0,4
Biens durables	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,1	0,0	3,8	0,5

Source : C. UEMOA

Graphiques

